



Rapport d'activité 2021

réalisé en partenariat avec :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

13 JANVIER 2022
PARTENARIAT DE LA CHIERS
6, rue du Stade L - 4711 Pétange

Table des matières

1. Le bassin versant de la Chiers.....	2
2. Les délégués.....	3
3. Rétrospective.....	5
4. Finances.....	8
5. Bilan et perspectives.....	9

1. Le bassin versant de la Chiers

Le bassin hydrographique de la Chiers se situe au Sud-Ouest du Luxembourg. La Chiers est une rivière franco-belgo-luxembourgeoise.

Le bassin luxembourgeois de la Chiers appartient au district hydrographique international de la Meuse (affluent en rive droite). La Chiers est la seule rivière luxembourgeoise à alimenter la Meuse.

La Chiers, Kor, Korn, Kuer, Chières :

Bassin versant 80 km²

dont 39 % cultures et prairies

40 Km de rivières

dont 12 km pour la Chiers

source à 352,7 m +NN

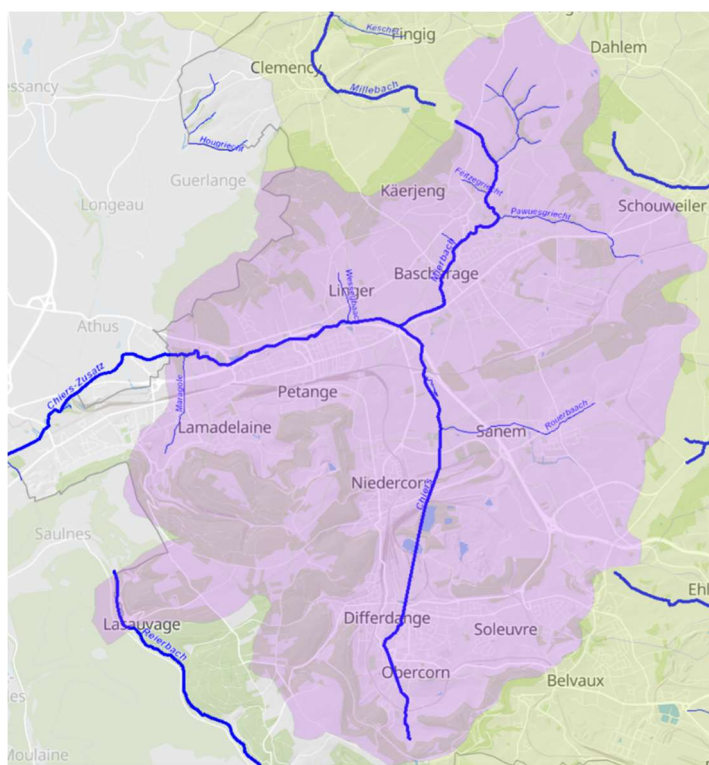
3 masses d'eau de surface

2 masses d'eau souterraine

20 m³/s max

4 Communes

60.000 Habitants



2. Les délégués

La convention pour le Partenariat de cours d'eau de la Chiers a été signée le 24 janvier 2019 entre le syndicat SIACH (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du bassin de la Chiers depuis 1995) et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable.

Le partenariat contribue à une gestion concertée et participative du bassin versant de la région et à la mise en œuvre de plans d'action visant à la conservation ou l'amélioration de la qualité de l'eau et de la préservation des fonctionnalités écologiques associées. La convention cible des projets d'informations, de sensibilisation, de formation et de concertation relative aux bassins. Elle a également pour objet la réalisation de projets techniques et de travaux en concertation avec l'Administration de la Gestion de l'Eau (AGE).



(de g. à dr.) Simone Asselborn-Bintz, membre (remplacée depuis le 13 juillet 2020 par Mr Steve Gierenz), Roland Breyer, président du SIACH, Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, Tom Ulveling, vice-président du SIACH et Josée-Anne Siebenaler-Thill, membre / Photo Claude Piscitelli

Les 4 communes membres du bassin tributaire de la Chiers et du SIACH sont :

commune de Sanem



ville de Differdange



commune de Käerjeng



commune de Pétange



(de g. à dr.) Steve Gierenz, membre, Tom Ulveling, vice-président du SIACH, Josée-Anne Siebenaler-Thill, membre et Roland Breyer, président du SIACH / Photo SIACH

3. Rétrospective

Janvier

Choix définitif du logo du Partenariat « Kor ».

Préparation des activités « En Dag an der Natur » avec la Naturschoul, le 27 janvier.

Réunion avec le Comité d'Accompagnement du Partenariat de cours d'eau de la Chiers, le 28 janvier.

Février

Préparation de la conférence sur les « Les relations publiques dans le domaine de la protection de l'eau » dans le cadre de la Journée Mondiale sur l'Eau.

Plusieurs visioconférences avec les autres Flosspartnerschaften.

Mars

Participation à la présentation on-line du projet LIFE Vallées ardennaises le 17 mars.

Webinar sur les « relations publiques dans le domaine de la protection de l'eau » dans le cadre de la Journée Mondiale sur l'Eau le 22 mars >>> 62 participants.

Entrevue avec les services écologiques des 4 communes membres le 22 mars. Présentation.

Mai

Participation à l'événement Water Blitz du 07 au 10 mai 2021 organisée par l'Université de Luxembourg et le projet Nexus Futures.

Promenade le long de la Chiers à Oberkorn avec les élèves de la Naturschoul, le 21 mai.

Juin

Achat d'un barrage flottant de 10m de long à but informatif : récupération d'objets flottants !

Promenade le long de la Chiers depuis le « Korsprong » à Oberkorn jusqu'au Parc de la Chiers à Differdange (1. Partie) dans le cadre de l'action « En Dag an der Natur », le 18 juin.

Entrevue avec les autres partenariats de cours d'eau, le 22 juin, préparation du workshop « Liewen um Waasser ».

Participation workshop « Liewen mam Waasser », le 24 juin.

Participation workshop « Liewen um Waasser », le 30 juin.

Juin à septembre

Pour chaque commune-membre :

Rédaction d'un avis quant au 3^{em} plan de gestion de la Directive Cadre sur l'Eau proposé par le MECDD,

Rédaction d'un avis quant au 2nd plan de gestion de la Directive Inondation proposé par le MECDD.

Présentation au collège échevinal puis au conseil communal de Käerjeng

Juillet

Promenade le long de la Chiers depuis le Rond-point « BIFF » à Bascharage jusqu'à la Zone commerciale à Athus (2. Partie) dans le cadre de l'action « En Dag an der Natur », le 2 juillet.

Participation workshop « Liewe vu Waasser », le 7 juillet.

Participation conférence sur la nouvelle norme allemande DWA 102, le 8 juillet.

Participation conférence SARS-CoV-2 dans les eaux usées: intérêts et risques potentiels, le 16 juillet.

Participation "Virstellung vum 2. Héichwasserrisikomanagementplang », le 20 juillet.

Août

Réunions le 11 et le 19 août avec la commune de Sanem, la Ville de Differdange et Arcelor Mittal quant au projet de renaturation de la *Kalekerbaach*.

Septembre

Réunion le 22 septembre avec la Ville de Differdange et l'AGE quant aux inondations de la rue Emile Mark.

Participation au collège échevinal de Käerjeng quant aux inondations de l'été 2021, le 24 septembre, présentation.

Octobre

Participation au Fachsymposium "Klimawandel: Herausforderungen und Lösungsansätze", le 19 octobre.

Participation au conseil communal de Käerjeng quant aux inondations de l'été 2021, le 11 octobre, présentation.

Participation à la conférence DIADeM en ligne - Diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse, cas particulier des médicaments, le 22 octobre.

Entrevue avec le SIAC et la communauté d'agglomérations de la région de Longwy, le 28 octobre.

Novembre

Organisation workshop « Hochwasserpartnerschaft – Chiers » au Käerjenger Treff avec AGE, services techniques, services écologiques, CGDIS, SIACH, politiciens, le 11 novembre.

Entrevue avec les autres partenariats de cours d'eau le 29 novembre.

Démarrage du projet « Source control » en collaboration avec le Luxembourg Institute of Science and Technology ou LIST, sur le flux et l'émission de micropolluants d'origine industrielle dans le bassin versant de la Chiers.

Décembre

Participation à la réunion plénière de la Commission Internationale de la Meuse et obtention définitive du statut d'observateur de la CIM le 17 décembre, présentation.

Préparation du programme d'actions 2022.

Préparation du futur site internet du partenariat de cours d'eau de la Chiers

Janvier à décembre

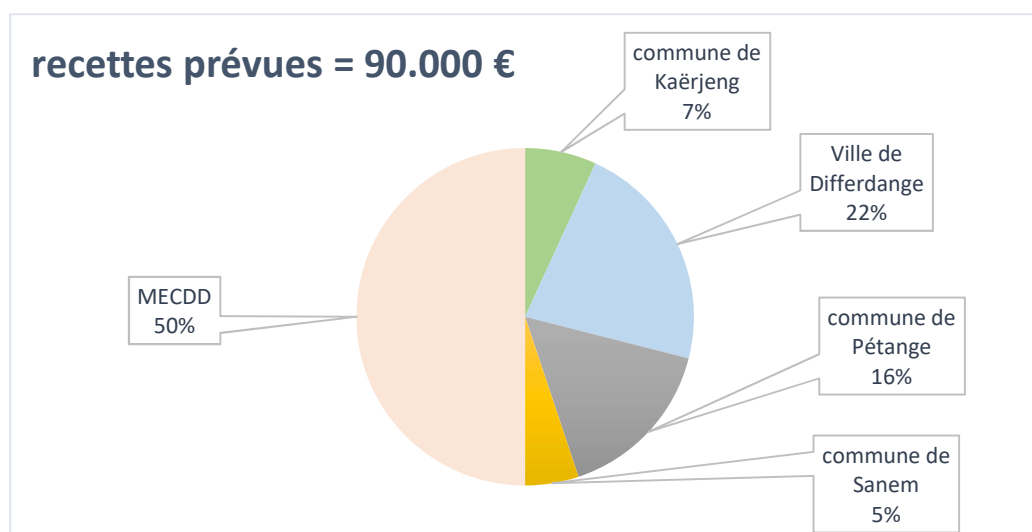
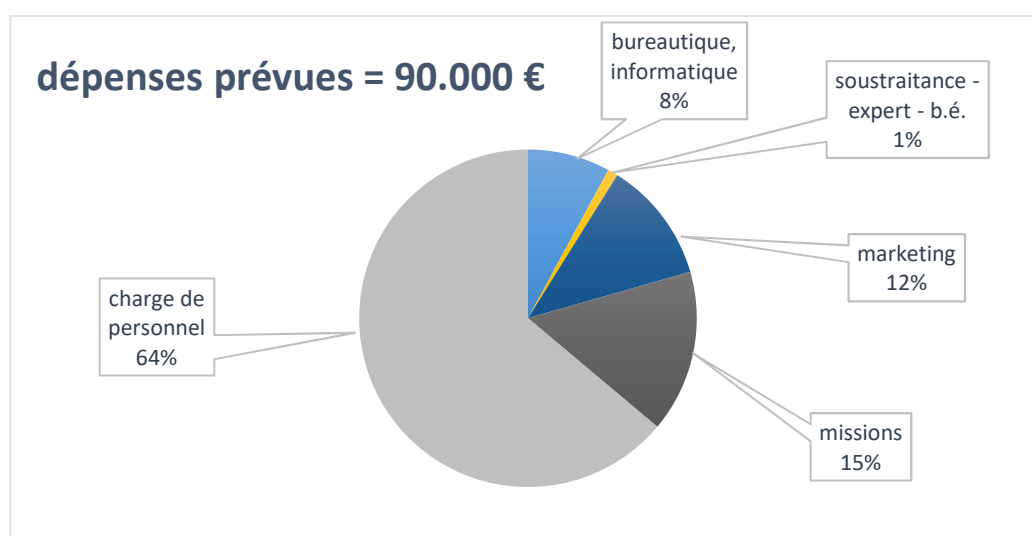
Suivi des projets d'assainissement des communes (mise en conformité des ouvrages existants, nouveaux ouvrages).

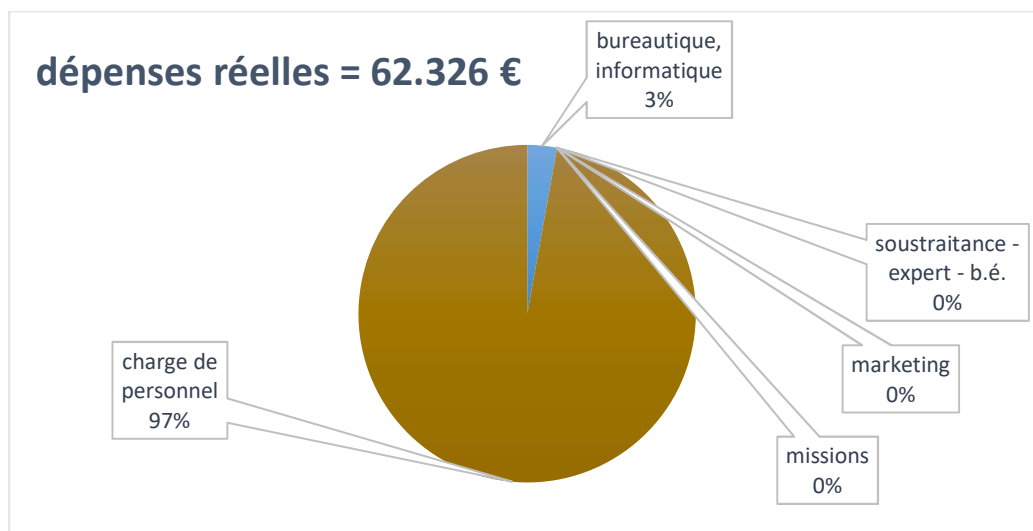
Assistance aux communes lors de l'élaboration de PAP (gestion des eaux de ruissellement et eaux pluviales, bassins de rétention des eaux pluviales).

4. Finances

Concernant la participation financière des structures adhérentes, il a été décidé d'établir une clé de répartition collant au mieux aux compétences du syndicat. Celle-ci dépend de la population de la communauté de communes concernée par rapport à la population totale du bassin versant. Cette participation se fait à hauteur de 50% des dépenses du Partenariat. L'autre moitié des ressources financières du partenariat provient directement du MECDD.

Compte administratif 2021 : bilan lié au fonctionnement





Commune de Käerjeng	4 275,58 €
Ville de Differdange	13 786,56 €
Commune de Pétange	9 903,64 €
Commune de Sanem	3 197,35 €
MECDD	31 163,12 €
<i>somme</i>	<i>62 326,24 €</i>

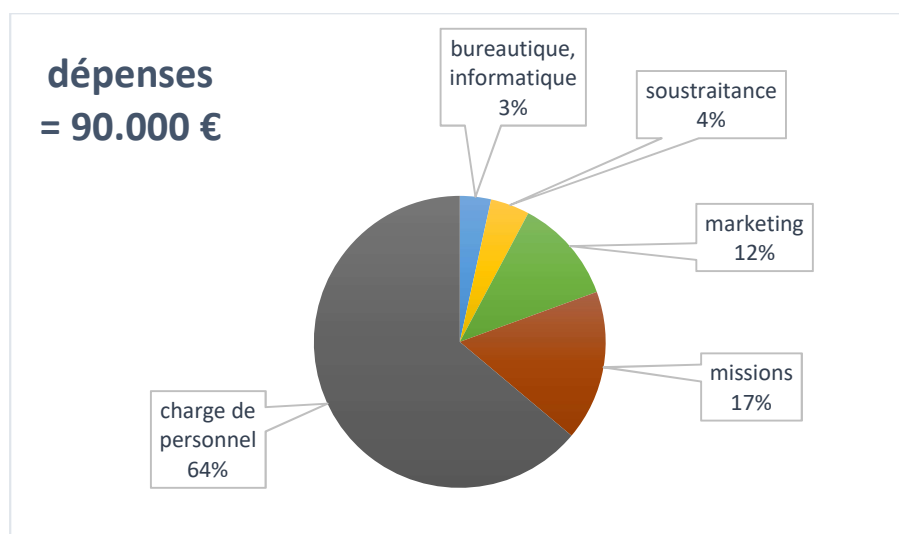
5. Bilan et perspectives

L'année 2021 a été l'année de la mise en œuvre des premières actions concrètes du Partenariat de la Chiers.

Le thème de la *communication et la sensibilisation* a été abordé avec les promenades réalisées le long de la Chiers avec les enfants et les riverains ; ainsi qu'avec les rencontres et présentations du Partenariat de la Chiers auprès de différentes instances. L'année 2022 veut encourager le grand public à participer au Partenariat de cours d'eau.

Au niveau de la thématique *hydromorphologie*, les récentes inondations devraient pousser les politiciens à réaliser des études hydrologiques, respectivement des mesures concrètes d'amélioration et la Partenariat pourrait être un bon appui.

Pour la thématique *physico-chimie*, nous avons entamé la collaboration avec le LIST quant à l'étude de cas sur des industriels émetteurs de micropolluants dans le bassin versant de la station d'épuration de Pétange. Ce volet Pollution sera poursuivi en 2022.



Commune de Käerjeng	6 174,00 €
Ville de Differdange	19 908,00 €
Commune de Pétange	14 301,00 €
Commune de Sanem	4 617,01 €
MDDI	45 000,00 €
somme	90 000,00 €